



## DOSSIER DE CANDIDATURE « FORMATION INITIALE D'ARBITRE »

**Formation en internat ou externat – Réservée aux jeunes arbitres de moins de 21ans  
(filles et garçons)**

**Du mardi 25 au jeudi 27 août 2020**

*Complexe Sportif de la Gauthière - Boulevard Léon Jouhaux  
63100 Clermont-Ferrand*

### 1. ETAT CIVIL

Madame

Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Licencié(e) :  OUI  NON Si oui, type de licence :  Dirigeant  Joueur  Educateur

N° de Licence : .....

*Si licencié, fournir un certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de la formation*

*Si non licencié, fournir un certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football + attestation de responsabilité civile*

Téléphone : ..... Mail : .....

Personne à contacter en cas d'urgence : .....

Téléphone : .....

### 2. ARBITRAGE

Représenterez-vous un club après votre examen ?  Oui  Non

Si oui, lequel : N° d'affiliation : ..... Club : .....

Votre tuteur en club (nom-prénom) : .....

Téléphone et mail : .....



**Vos disponibilités pour arbitrer :**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Journée							
Soir							

**3. PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION**

En externat (8h-21h30), le coût de la formation est de :

- 140€ (90€ de frais pédagogiques et 50€ de frais de restauration)

En internat, le coût de la formation est de :

- 140€ (90€ de frais pédagogiques et 50€ de frais de restauration) + frais d'hébergement de 55€ en chambre double.
- 140€ (90€ de frais pédagogiques et 50€ de frais de restauration) + frais d'hébergement de 100€ en chambre individuelle (selon les disponibilités de l'hôtel).

En fonction de votre situation, veuillez cocher les cases suivantes :

- Je vais payer personnellement ma formation par chèque
- Les coûts de ma formation seront pris en charge par mon club.
  - Par chèque
  - Par prélèvement sur le compte club (remplir l'autorisation de prélèvement ci-dessous)

**Pour tous** : je bénéficie d'un bon de formation de 25€ (bon dématérialisé)

Le coût total de la formation sera donc de 115€ en externat et de 170€ (chambre double) ou 215€ (chambre simple) en internat.

Je suis une candidate féminine, je bénéficie d'un financement supplémentaire de 25€ par la LAuRAFoot

Le coût total de la formation sera donc de 90€ en externat et de 145€ (chambre double) ou 190€ (chambre simple) en internat

**AUTORISATION DE PRELEVEMENT SUR LE COMPTE CLUB**

Nom du stagiaire : .....

N° d'affiliation : ..... Club : .....

Nom du responsable et signature : .....

**Cachet du club obligatoire :**



#### 4. DROIT A L'IMAGE

---

Candidat arbitre :

Je soussigné(e), Melle, Mme, Mr (1) :

.....

J'autorise la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparais le candidat arbitre, réalisée sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitres à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

#### 5. AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL

---

Je soussigné(e) ..... autorise ..... à suivre une formation d'arbitre organisée par l'IR2F Auvergne Rhône-Alpes de Football.

#### 6. PIECES JUSTIFICATIVES

---

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

Photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité du candidat

Photo d'identité

Pour les candidats masculins en externat : Chèque de 115€ pour les frais pédagogiques et de restauration (établi à l'ordre de la LAuRAFoot)

Pour les candidats masculins en internat :

- Chèque de 170€ (chambre double)
- Chèque de 215€ (chambre individuelle)

pour les frais pédagogiques, de restauration et d'hébergement (établi à l'ordre de la LAuRAFoot)

Pour les candidates féminines en externat : Chèque de 90€ pour les frais pédagogiques et de restauration (établi à l'ordre de la LAuRAFoot)

Pour les candidates féminines en internat :

- Chèque de 145€ (chambre double)
- Chèque de 190€ (chambre individuelle)

pour les frais pédagogiques, de restauration et d'hébergement (établi à l'ordre de la LAuRAFoot)

**Pour tous :**

Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de la formation



**Pour les licenciés « Joueurs » :**

- La preuve de la détention d'une licence joueur pour la saison en cours à travers :
- la production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FF »
  - La preuve de l'octroi de la licence issue de l'application footclubs.

**Pour les non licenciés :**

- Attestation de responsabilité civile

---

**7. SIGNATURE**

---

Fait à ..... le .....

Signature stagiaire (ou du représentant légal) :

Inscription à envoyer à l'I.R.2.F. par courrier ou messagerie officielle, accompagné du règlement (chèque ou prise en charge) à :

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE FOOTBALL  
350B, avenue Jean Jaurès 69007 LYON  
[formations@laurafoot.fff.fr](mailto:formations@laurafoot.fff.fr)

***DOSSIER A RETOURNER AVANT LE 17 AOÛT 2020***  
***TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE***